

Web-hebdo
géopolitique

L'organe géopolitique de L'OGB (Lys noir) réagit
chaque semaine à l'actualité géopolitique et militaire

3€

Géo Arsenal

Hebdomadaire - 1er mai 2016 - N° 9 - nouvelle série - geoarsenal.m6m@gmail.com - 06 62 66 82 48

LUXEMBOURG

La dynastie prisonnière



Procès de la guerre fiscale européenne

Hebdomadaire du Web diffusé gratuitement par courriel à 105.000 adresses

Editorial

Un procès au nom de la morale capitaliste

Le paradis fiscal est au capitalisme ce que la soupape est au moteur à explosion... Il y a donc une certaine ineptie (et une grande \$ hypocrisie) à condamner l'optimisation fiscale, les comptes off shores et à vouloir néanmoins conserver le capitalisme...

La vérité est que la France, l'Allemagne, le Royaume Uni, l'Italie, l'Espagne ou les Etats Unis, tels qui sont organisés aujourd'hui au seul profit des puissants groupes capitalistes, ont terriblement besoin de l'existence de petits pays comme la Suisse, Jersey ou le Luxembourg !

En effet ceux-ci sont doublement indispensables.

D'une part, ils permettent de servir de piqure de rappel, dans un contexte de fiscalité largement excessive dans la plupart des démocraties occidentales. Pendant que le Luxembourg attire des entreprises, la France préfère créer des emplois jeunes ou aller faire la guerre au Mali. L'existence du Luxembourg contribue, avec d'autres éléments, à rappeler l'existence de la courbe de Laffer et à se souvenir du fait que nous ne devons pas aller trop loin en terme d'oppression fiscale.

D'autre part, l'affaire dite du Luxembourg Leak permet de réaliser quelle est la duplicité qui anime un grand nombre de politiciens, en France notamment : celle de la prison fiscale et de la confusion entre les patrimoines privés et "public", etc...

Pour notre part, nous qui sommes résolument hostiles au Capital et imaginons au moins pour les grandes entreprises qu'elles soient placées un jour sous le contrôle de leur personnel par l'élection autogestionnaire des PDG, nous comprenons la position luxembourgeoise actuelle qui consiste à jouer tout à fait légalement une partie serrée dans un monde qui a fixé lui-même des règles de libre concurrence fiscale entre les Etats, parce que le monde entier, préfère les oligarchies aux Etats, pardi !

BONBONS PAKISTANAIS

La fête a tourné au drame. Trente-trois personnes, dont cinq enfants, sont mortes au Pakistan après avoir ingéré des bonbons qui contenaient du pesticide, a-t-on appris dimanche auprès de la police.

Les confiseries avaient été achetées le 17 avril dans une boutique de la province de Punjab (est du pays) par un homme qui voulait partager sa joie avec ses amis et sa famille à l'occasion de la naissance de son petit-fils. Mais la fête a été de courte durée : le même jour, dix personnes mourraient empoisonnées. « Aujourd'hui, le nombre de morts s'élève à 33, et 13 autres victimes sont encore hospitalisées », a déclaré le chef de la police locale Muhammad Ali Zia.

Un enquêteur a précisé que deux commerçants et un employé avaient été arrêtés après le drame et seraient présentés à des juges lundi. La police a détecté la présence d'un pesticide dans les bonbons que 52 personnes ont goûtés.

CYBER ATTAQUE SUR L'AFD

Les données personnelles de plus de 2.000 participants au congrès du parti populiste allemand AfD, qui se tient ce week-end à Stuttgart (sud-ouest), ont été publiées dans la nuit de samedi à dimanche sur un site internet marqué à gauche.

Publié par un contributeur anonyme, la liste de plus de 2.000 noms, adresses, adresses mails, numéros de téléphone et cartes de membres de l'AFD était encore visible en milieu de matinée sur le site d'informations Indymedia, a constaté l'AFP.

L'AFD, devenue dans les sondages la troisième force politique d'Allemagne avec 12 à 14% des intentions de vote, suscite une opposition croissante.

Samedi, l'ouverture de son cinquième congrès a été perturbée par près d'un millier de militants proches de l'extrême gauche, qui ont tenté de bloquer l'accès au lieu de la manifestation, au sud de Stuttgart. Environ 500 d'entre eux ont été interpellés quelques heures et trois policiers ont été légèrement blessés.

Ils en ont parlé !

Le philo-sémitisme des élites européennes tourne parfois à l'irrationnel et à la folie de voir des sorcières partout ! Ainsi, mercredi, sous pression depuis plusieurs jours, le Labour suspend la députée Naz Shah pour avoir posté en 2014 sur Facebook une image montrant l'État d'Israël incrusté sur une carte des États-Unis avec le titre : « *Solution pour le conflit israélo-palestinien : relocalisez Israël aux États-Unis* », suivi du commentaire : « *problème résolu* ». Deuxième acte, jeudi. Prenant la défense de Naz Shah, l'ancien maire de Londres (2000-2008) Ken Livingstone lâche : « *Quand Hitler a gagné les élections en 1932, sa politique était que les juifs devaient être déplacés vers Israël. Il soutenait le sionisme avant de devenir fou et de finir par tuer six millions de juifs.* »

La déclaration tourne rapidement en boucle sur tous les médias britanniques. Croisant Ken Livingstone dans les locaux d'une télévision, le député du Labour John Mann interpelle violemment l'ancien édile et l'accuse d'être un « républicain apologiste du nazisme ». La réaction de la direction du Labour ne se fait pas attendre : Ken Livingstone est suspendu à son tour « *pour avoir nui* » au parti, annonce un porte-parole. Alors que la polémique enfle, le chef du parti Jeremy Corbyn, élu triomphalement en septembre mais contesté par certains cadres du parti, assure dans la foulée que le parti n'est « pas en crise ».

Mais il suffisait de lire la presse britannique vendredi matin pour se rendre compte de l'ampleur des dégâts. « *Carton rouge* » pour l'ancien maire de la capitale, écrit le Daily Mirror (gauche). Le Labour en pleine « guerre civile », commente le Daily Mail. Le Telegraph (droite) a choisi, lui, de publier un dessin montrant une rose, le symbole du Parti travailliste, dont les racines souterraines forment le mot « antisémitisme ». Les conservateurs au pouvoir n'ont pas manqué l'occasion d'enfoncer le clou à une semaine d'élections locales, qui concerneront, entre autres, la stratégie mairie de Londres, ainsi que les parlements écossais, gallois et nord-irlandais.

« *Il est assez clair que le Labour a un problème avec l'antisémitisme* », a déclaré le Premier ministre conservateur David Cameron. N'importe quoi...

Mis en cause pour avoir aidé ses clients à organiser leur évasion fiscale, le cabinet luxembourgeois PwC se targue d'avoir toujours respecté la loi. Sa réputation risque, toutefois, de pâtir du scandale.

Grand duché du Luxembourg Un Etat Frankenstein !



Le procès Luxleaks a débuté cette semaine. Trois inculpés figureraient à la barre du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg : deux anciens salariés de la société d'audit PwC ainsi qu'un journaliste. Le premier salarié, au cœur de l'affaire, Antoine Deltour est accusé d'avoir dérobé des milliers de fichiers et de les avoir transmis à un journaliste, violant ainsi le secret professionnel.

Deux camps se font face dans cette affaire judiciaire : d'un côté, les défenseurs de la légalité et du secret des affaires, de l'autre les tenants d'un ordre moral, qui condamnent les pratiques d'optimisation fiscale... légales. Car, les révélations du « lanceur d'alerte » de PwC concernent des pratiques tout à fait légales, à savoir des tax rulings, c'est-à-dire des arrangements entre les grandes sociétés et le fisc (luxembourgeois en l'occurrence), leur accordant d'importantes remises d'impôts. La pratique est légale (c'est le fisc lui-même qui la met en place) et opère dans de nombreux pays.

Si la pratique est légale, elle n'en est pas moins scandaleuse aux yeux de l'opinion publique. D'où le danger d'une fuite de fichiers pour les cabinets d'audit et d'avocats se trouvant dans des « paradis fiscaux ». Dans un monde où les hommes, les capitaux, où tout peut franchir les frontières... les impôts demeurent le seul élément que les nationaux veulent garder pour eux.

Le Grand-Duché de Luxembourg, par ses pratiques fiscales avantageuses, attire ainsi de nombreux grands groupes internationaux

qui y ont leur siège européen (Amazon, ArcelorMittal...). Ces sociétés, par le biais de holdings font transiter leurs profits au Luxembourg, où ces derniers sont bien moins imposables que dans les autres Etats membres de l'Union européenne. Le Grand-Duché profite ainsi d'une manne importante en termes d'emploi, étant du fait de l'implantation de ces sociétés, la plus grande place financière du continent européen.

Le petit pays, sinistré après la crise de la désindustrialisation, a vu dans cette opportunité l'occasion de se refaire. Le taux de chômage est faible, la dette est ridicule, le PIB par habitant le plus élevé d'Europe, et les salaires luxembourgeois attirent à des centaines de kilomètres à la ronde. Ainsi, les Belges, Allemands et Lorrains se ruent sur le Luxembourg pour y trouver un emploi mieux payé et profiter de l'opulence de la place financière luxembourgeoise.

La place financière a joué comme un greffe ultra-moderne, aux réseaux panoptiques méga-étendus sur un vieux petit duché catholique, vestige des anciens Etats féodaux du Saint Empire Romain Germanique. Sur ce territoire étroit, deux mondes se font face : l'ancien et le moderne.

La ville de Luxembourg abrite ainsi un centre historique tout à fait charmant, vallonné (la ville traverse une crevasse, le Grund), bordé de remparts médiévaux. La cathédrale ancienne jouxte le palais Grand-Ducal. Si la ville était vidée de ses habitants, on pourrait aisément se croire dans une ville d'il y a trois, cinq, huit siècles... encore aujourd'hui d'ail-

leurs, le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, symboles de ce monde ancien, sont partout (leur portrait trône, par exemple, dans chaque commerce – kebabs compris).

Un peu plus loin, mais toujours à Luxembourg-ville, s'élève le Kirchberg, centre d'affaires du Luxembourg, où les immeubles d'affaires et des institutions de l'Union européenne poussent comme des champignons... au milieu d'un fatras de travaux, de voitures, de quelques habitations (l'on découvre, au bonheur du visiteur, vite des champs, des chèvres en s'éloignant des grandes avenues du Kirchberg, ... et un décor de forêt noire...). Au Kirchberg, le Grand-Duc ne règne pas, même si l'on aperçoit là encore son portrait, y compris dans les salles d'accueil des plus grands cabinets d'avocats.

Par le hasard de l'histoire, le Luxembourg est devenu le centre européen de l'affrontement entre le monde moderne et le monde ancien... et malheureusement le monde moderne est en train de l'emporter.

En effet, depuis que Jean-Claude Juncker, vague chrétien, mais conservateur (et accessoirement hétéro) a laissé les clefs du gouvernement au pédé Bettel, la course folle du Luxembourg vers le moderno-progressisme s'est accélérée : mariage gay, séparation de l'Eglise et de l'Etat, suppression des cours de religion (catholique) à l'école...

Qui pourra sauver le Grand-Duché de Luxembourg de la tombée dans la modernité, si ce n'est le Grand-duc lui-même ?

L'Europe fiscale en procès

Antoine Deltour, sosie de Christophe Wilhem, n'a rien d'un révolutionnaire, ni d'un adepte de l'exposition médiatique. À tout juste 30 ans, le lanceur d'alerte de l'affaire LuxLeaks cultive au contraire la précision et sa timidité. Petites lunettes, air sérieux, ton posé : ce spécialiste de la comptabilité a quand même mis le feu au lac !

En 2007, à 24 ans, Antoine Deltour trouve un boulot d'auditeur au sein du cabinet PricewaterhouseCoopers spécialisée dans l'optimisation fiscale.

Il va se rendre progressivement compte que quelque chose cloche dans ses dossiers de certification de comptes. En examinant le dossier d'une filiale d'une multinationale européenne, il calcule alors que les bénéfices de celle-ci ne sont de facto taxés qu'à 2 % ou 3 %, alors que le taux officiel au Luxembourg est de 29 %. Pour obtenir un tel taux, l'entreprise a pu profiter d'un de ces fameux rescrits fiscaux, signés à tour de bras par un fonctionnaire luxembourgeois réputé pour ne pas poser trop de questions. L'extrême prudence de PwC confirme des doutes. « Certains dossiers étaient tellement sensibles qu'on ne pouvait les consulter qu'en présence d'un salarié de l'entreprise cliente, raconte le lanceur d'alerte. En cas de contrôle douanier, on avait consigne de ne pas directement coopérer et d'appeler en urgence un associé pour ne pas donner l'accès aux données. » En octobre 2010, fatigué par des pratiques mais aussi par l'ambiance de travail, il pose sa

démission. « La veille de mon départ, je cherche des documents de formation pour pouvoir partir avec. C'est à ce moment-là que je trouve un dossier librement accessible qui contient des centaines de tax rulings [rescrits fiscaux]. Des données très sensibles et pourtant non protégées, assure Antoine Deltour. « Je les ai copiés et pendant des semaines, je n'en ai rien fait. »

Quoi qu'il en soit, la veille de son départ, il a copié sur un disque dur quelque 28000 documents décrivant minutieusement près de 350 accords fiscaux (les fameux "rescrits fiscaux" ou tax rulings) signés entre des multinationales et l'administration fiscale du Luxembourg. Mais qu'est-ce qu'un tax ruling, exactement ? C'est une décision anticipée de l'administration fiscale. Ce sont des accords qui permettent à des géants comme McDonald's, Google ou Disney d'échapper presque totalement à l'impôt.

Ces documents tombés entre les mains de l'ICIJ, un consortium de journalistes d'investigation, sont à l'origine, il y a un peu plus d'un an, du scandale "LuxLeaks".

(suite page ci-contre)



Avant les "Panama papers", il y a eu les fameux documents fiscaux qui ont fuité sur le Luxembourg. Dont les lanceurs d'alerte passent devant les tribunaux du Grand-duché.

Ce n'est que plusieurs mois plus tard qu'il est contacté par Edouard Perrin, qui a repéré ses commentaires informés en bas d'un blog. L'ancien auditeur assure qu'il a accepté de confier ces documents au journaliste, en échange de son engagement à ne pas citer PwC ou le Luxembourg, et surtout à ne pas les publier. « Cash Investigation » diffusera pourtant les noms, et les rescrits fiscaux seront publiés intégralement par l'ICIJ. Après la diffusion de l'émission, PwC porte plainte pour vol. En retraçant ses connexions sur les serveurs du cabinet, les enquêteurs identifient rapidement Antoine Deltour. Mais la police française mettra du temps à le retrouver : il est placé en garde à vue en juin 2014.

Dans ces conditions, le gouvernement français ne l'a jamais soutenu officiellement. Mais Antoine Deltour dit comprendre les raisons « diplomatiques » qui poussent à cette prudence. A la veille de son procès, il a récolté plus de 100 000 signatures et 18 000 euros de dons, de quoi payer un peu ses avocats. Celui qui se voit comme un « dommage collatéral » du LuxLeaks, n'est pourtant que modérément satisfait des conséquences de ses actes. « La directive va avoir des conséquences concrètes, mais il reste du chemin à faire pour mettre fin aux pratiques fiscales dommageables ».

En effet, il reste extrêmement difficile d'éradiquer la concurrence fiscale, car la fiscalité est l'un des derniers leviers de souveraineté qui reste aux Etats. Et il faut

comprendre que certains petits pays, naturellement désavantagés, utilisent ce levier pour renforcer leur attractivité aux yeux des multinationales et des investisseurs internationaux. Malte ou l'Irlande, par exemple, qui font partie des Etats les plus rétifs à la transparence fiscale, sont aussi un des pays les plus pauvres de l'Union...

De façon générale, tant que le système européen reposera sur des fiscalités nationales, la cause sera perdue et la concurrence fiscale continuera. Antine Deltour avance une solution : « Il faudrait passer à une assiette fiscale consolidée et considérer les bénéfices d'une multinationale à l'échelle européenne; ces derniers seraient ensuite taxés dans les différents pays suivant une clé de répartition, la masse salariale, par exemple. Cela fermerait définitivement la porte à toutes les incohérences entre les administrations fiscales ». Une autre consisterait à nationaliser tous nos groupes financiers et industriels et à sortir de l'Europe...

On l'a vu tout au long de cette semaine judiciaire, Antoine Deltour ne regrette rien : « Sur la question des pratiques fiscales dommageables, le scandale LuxLeaks a été quelque chose d'inspéré. Sincèrement, je ne pensais pas que la publication de ces documents allait entraîner une telle déflagration, une telle indignation de la part de la société civile, mais aussi des dirigeants politiques de tout bord. Le caractère inacceptable et contraire à l'éthique de ces pratiques a explosé au grand jour. Même au Luxembourg. Ce qui était assez surprenant, puisqu'elles étaient connues de tous, même si elles n'étaient pas très bien documentées »...

Aujourd'hui, il est poursuivi par son ancien employeur pour violation du secret des affaires, violation du secret professionnel, vol, blanchiment et accès frauduleux dans un système informatique. Il encourt cinq ans de prison et 1250000 euros d'amende

Gérard Parmentier



Au Luxembourg des loges affairistes tentaculaires et du gouvernement homosexuel affiché, l'anti-capitalisme frise le crime contre l'Etat et la sécurité nationale !

Antoine Deltour est-il gauchiste ?

On a bien compris tous que pour la police luxembourgeoise, l'anti-capitalisme est un crime. Lors de son enquête sur les fuites, le commissaire Hayard a pu avoir accès au matériel informatique d'Antoine Deltour, rapidement identifié par PwC après la diffusion de « Cash Investigation », en mai 2012.

Comme aucune trace de transaction financière suspecte n'avait été trouvée sur ses comptes, le policier chercha rapidement un autre motif. Antoine Deltour « est un anticapitaliste », a-t-il une nouvelle fois lâché, à la barre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg. Pour preuve, des propos postés sur Facebook où M. Deltour déclarait « avoir du mal à accepter » que le « commun des mortels » ne puisse pas échapper à l'impôt comme les grosses multinationales.

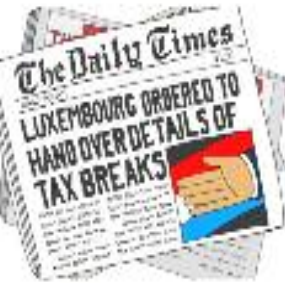
La fouille de l'ordinateur du jeune français révélait qu'il était abonné à des newsletters éditées par les Verts et « qu'il suivait l'actualité du journal Mediapart », précisa l'innénarrable commissaire Hayard....

Hayard appuyait également sa brillante démonstration en indiquant qu'Edwy Plesnel, directeur de Mediapart, « est un person-

nage qui a publié des articles qui condamnent la place financière luxembourgeoise... Ouh la.... C'est sérieux ! Le crime de gauchisme est prouvé !

L'intéressant dans l'enquête de la police luxembourgeoise est que l'on sait maintenant que dans un régime à « parti capitaliste unique », comme c'est le cas dans toute l'Union Européenne, les polices deviennent naturellement aussi stupides et brutales que les anciennes polices communistes d'Europe de l'Est.

Evidemment, nous ne doutons pas qu'Antoine Deltour soit de « sensibilité de gauche ». Sans être un militant, Antoine Deltour a toujours été « engagé », raconte sa sœur Amélie Deltour. Mais pourquoi un éventuel militantisme que personne n'a pu prouver aurait-il rendu caduque son opération salutaire ?



Jacques Bardoux

Le Luxembourg, citadelle devenue un coffre fort

Le patrimoine financier des résidents luxembourgeois se porte bien. En 2015, il s'établissait à quelque 40 milliards d'euros, soit 71 800 euros par habitant, une fois les dettes et emprunts déduits, d'après une étude réalisée par la banque ING et révélée jeudi. Ce montant ne prend en compte que les différents actifs financiers (cash, actions, obligations, ...), mais pas les biens immobiliers.

MÉTHODOLOGIE

L'étude réalisée par ING ne se base pas sur des données de ses clients. Les chiffres utilisés proviennent notamment de l'institut Eurostat et du Stavec. « La particularité du Luxembourg est que la crise financière de 2007/2008 n'a eu que peu d'impact sur le patrimoine financier, note Luc Verbeke, CEO d'ING Luxembourg. Cet épisode n'a pas déstabilisé l'équilibre financier des ménages, contrairement à ce que l'on a pu constater dans d'autres pays ». Les actifs ont progressé de façon linéaire depuis 2002, avec deux courtes pauses en 2007/2008 puis 2011. « Mais il s'agissait de stabilisations sur de brèves périodes, alors que des baisses significatives ont été subies dans d'autres pays », explique Philippe Ledent, senior economist.

UNE GESTION DE L'ARGENT PLUS FRILEUSE

Globalement, le Luxembourg reste « au-dessus de la moyenne », reprend Philippe Ledent. Sauf par rapport à la Belgique, « où le taux d'épargne a toujours été très élevé », et par rapport aux Pays-Bas, « dotés d'un système plus individuel des cotisations de pen-



sions, qui sont comptabilisées dans l'épargne ». Le niveau élevé du patrimoine financier s'explique « bien sûr par le dynamisme de l'économie, qui engendre une forte progression des revenus, mais aussi par une croissance démographique soutenue ». Les résidents parviennent à se constituer une solide épargne, malgré les prix élevés de l'immobilier.

Comme toutes les moyennes, le chiffre de 71 800 euros par personne souffre de disparités. « Seulement » 26% des résidents possèdent plus de 50 000€ sur leur compte épargne, comme le révélait une précédente étude ING. Les trois quarts disposent donc de beaucoup moins que la moyenne nationale.

Le Luxembourg se distingue aussi par un certain conservatisme en matière d'utilisation de l'épargne. Le patrimoine financier est composé pour moitié de cash, en numéraire ou dépôt, alors que cette part est seulement de 30% en Belgique, par exemple. Les résidents du pays sont frileux par rapport aux obligations (7% du patrimoine), aux actions (12%) ou encore aux fonds (13%). « Dans une période de taux d'intérêt faible, comme actuellement, c'est un inconvénient. Mais cela a permis de surmonter la crise financière, en subissant beaucoup moins la volatilité des marchés ».

Vincent Lefebvre

L'enquête à propos du LuxLeak apporterait également la preuve que la rédaction de l'émission «CashInvestigation» n'a pas protégé ses «indics». L'un d'entre eux, le plus fragile, va très mal...

Lui, il a perdu son boulot...

Le journaliste Edouard Perrin, auteur du reportage télé de 2012, s'est toujours abrité derrière le secret de sources pour refuser de collaborer, Raphaël Halet, lui, a perdu son job frontalier à gros salaire...

En effet pour le commissaire en charge de l'enquête, le journaliste « n'a pas vraiment cherché à protéger ses sources », la publication des documents permettant au contraire « d'identifier les auteurs du vol ». Selon lui, le journaliste a ainsi pris le risque de faire licencier deux personnes uniquement « pour dénoncer des conventions fiscales peut-être douteuses moralement, mais en parfaite harmonie avec les lois du pays ».

Au sein du géant de l'audit PricewaterhouseCoopers (PwC), il n'était qu'une petite main anonyme. Un rouage que personne ne remarque, bien loin des auditeurs ou des associés, ces surdiplômés qui ne comptent pas leurs heures et détiennent le pouvoir. De sa position, Raphaël Halet voyait pourtant passer tous les documents, y compris les plus confidentiels. Responsable du « tax process support », il était à la tête d'une équipe de cinq personnes chargée de scanner toute la journée des centaines et des centaines de page. Et notamment ces fameux rescrits fiscaux, les accords secrets négociés avec le fisc luxembourgeois par PwC pour le compte de grandes multinationales.

Vendredi 29 avril, Raphaël Halet a témoigné pour la première fois au procès LuxLeaks, où il est jugé au côté de l'ex-auditeur Antoine Deltour pour avoir fourni au journaliste de « Cash Investigation », Edouard Perrin – également inculpé –, certains des documents qui ont déclenché le vaste scandale LuxLeaks après leur publication en novembre 2014.

A la différence d'Antoine Deltour, l'ancien chargé du « scanning » chez PwC était jusqu'ici resté très discret sur ses motivations, refusant de répondre à la presse. Après avoir été identifié fin 2014 par PwC, il avait en effet accepté un licenciement à l'amiable et signé un accord de confidentialité avec le cabinet, qui le menaçait sinon de réclamer 10 millions d'euros de dommages et intérêts.

Rentré en 2006 comme simple secrétaire chez PwC, ce Mosellan de 40 ans, a assuré devant le tribunal avoir découvert lors de la diffusion de « Cash Investigation », en 2012, le sens des documents qu'il scannait toute la journée. « Avant le reportage, ce n'était que du travail administratif, a déclaré Raphaël Halet, qui est au chômage depuis un an. J'ai découvert des pratiques qui me choquent, qui vont à l'encontre de mes valeurs. »



Ce premier reportage avait pu être réalisé grâce aux documents fournis par Antoine Deltour en 2011. Il décide peu après de prendre lui aussi contact avec Edouard Perrin pour lui proposer de fournir des nouveaux documents. Après plusieurs échanges d'email et une rencontre, Raphaël Halet accepte d'envoyer, au moyen du brouillon d'une adresse gmail, seize déclarations fiscales, complétant ainsi les centaines de rescrits déjà en possession du journaliste.

Psychologiquement fragile, l'homme a, par ailleurs, été soumis à une pression énorme par PwC. Après l'avoir repéré, le cabinet avait envoyé un huissier accompa-

gné de gendarmes à son domicile en France pour inspecter son matériel informatique et fouiller sa messagerie afin de s'assurer qu'il ne disposait pas d'autres documents.

Le ministre français de l'Economie, ce Sapin qui passe son temps à tirer sur les élastiques de string des journalistes politiques un peu sexys et un peu rouleurs, a promis d'aider désormais les lanceurs d'alerte en les rétribuant. Très bien, alors qu'il commence par trouver un bon job à Raphaël Halet, le grand sacrifié de cette affaire dont on voit bien au cours de ce procès, qu'il va très mal...

François Besson



Plus de flexibilité dans les exigences linguistiques, introduction du droit du sol pour la première génération, changement des critères de la naturalisation, réintroduction de la procédure d'acquisition par voie d'option. Voilà les grandes lignes du projet de loi sur la nationalité luxembourgeoise adopté le mois dernier par le Conseil de gouvernement.

Parlez-vous le lëtzebuergesch?

Récemment, des députés du parlement luxembourgeois ont proposé dans le cadre de la facilitation de l'obtention de la nationalité luxembourgeoise d'abaisser le niveau de langue luxembourgeoise requis. Pour mémoire, le Grand-Duché de Luxembourg compte trois langues officielles : le luxembourgeois, le français et l'allemand. Le luxembourgeois est la langue dialectale dont l'orthographe a été unifiée originelle du Luxembourg, le français et l'allemand étant les langues de ses deux immédiats voisins. L'allemand, de par sa proximité linguistico-historique est davantage parlé par les vieilles générations de luxembourgeois, et le français par les jeunes.

De nos jours, d'ailleurs, la scolarité des jeunes luxembourgeois est trilingue. Ceux-ci font leur maternelle et leur CP en luxembourgeois, puis leur école primaire et début collège en allemand puis mi-collège et lycée en français... tout en

apprenant des langues étrangères (ce qui fait du Luxembourg le pays le plus polyglotte d'Europe et de loin).

Avec l'arrivée des frontaliers, le français a pris une place croissante dans la vie au Luxembourg, laissant croire que le luxembourgeois, langue native, était devenue obsolète. Néanmoins quand la proposition d'abaisser le niveau de langue requis pour obtenir la nationalité a été proposé, un véritable tollé s'est opéré au Luxembourg, et le niveau est demeuré le même, à savoir un niveau courant. Qui veut devenir luxembourgeois doit donc avoir un niveau courant en luxembourgeois.

Et merde.



Les Anglais veulent devenir luxembourgeois

Ils sont désormais de plus en plus à demander la nationalité luxembourgeoise. En effet, une nombreuse communauté anglo-saxonne travaille et réside au Luxembourg. Du fait de l'internationalisation du monde des affaires, l'anglais s'est imposé au Luxembourg (le Grand-Duché est dépourvu d'un équivalent d'une ordonnance de Villers-Cotteret, et les actes même devant notaire peuvent se faire en anglais [à condition il est vrai d'avoir une traduction dans une langue officielle – français, allemand ou luxembourgeois, le français étant largement privilégié], mais l'anglais peut primer la version dans une langue officielle!). Les anglophones se sont donc implantés facilement au Luxembourg : leur travail est effectué en anglais et ils disposent, outre de leurs compétences linguistiques, de compétences professionnelles et de réseaux recherchés.

Oui, mais voilà, pour les Anglais, ça va mal. En effet, depuis que le Premier Ministre du Royaume-Uni, David Cameron a annoncé que le referendum sur le Brexit aurait bien lieu, ces avocats et

autres auditeurs ou hommes d'affaires britanniques ont pris peur. Et s'ils ne pouvaient plus rester au Luxembourg pour s'en mettre plein les poches ? Et si par mesure de rétorsion après le Brexit, le Grand-Duc Henri boutait les anglais hors de Luxembourg ? Alors voilà, les british au Luxembourg se mettent intensivement aux cours de luxembourgeois.

Ainsi, ceux qui représentent environ 5% des salariés des grands groupes financiers du Luxembourg ont contribué à une augmentation de la demande d'environ 7% des cours de luxembourgeois pour les « English native speakers » d'après l'Institut Inligua.

Gérard Parmentier

ARSENAL

Webdomadaire
d'informations
générales
Edité par l'OGB.

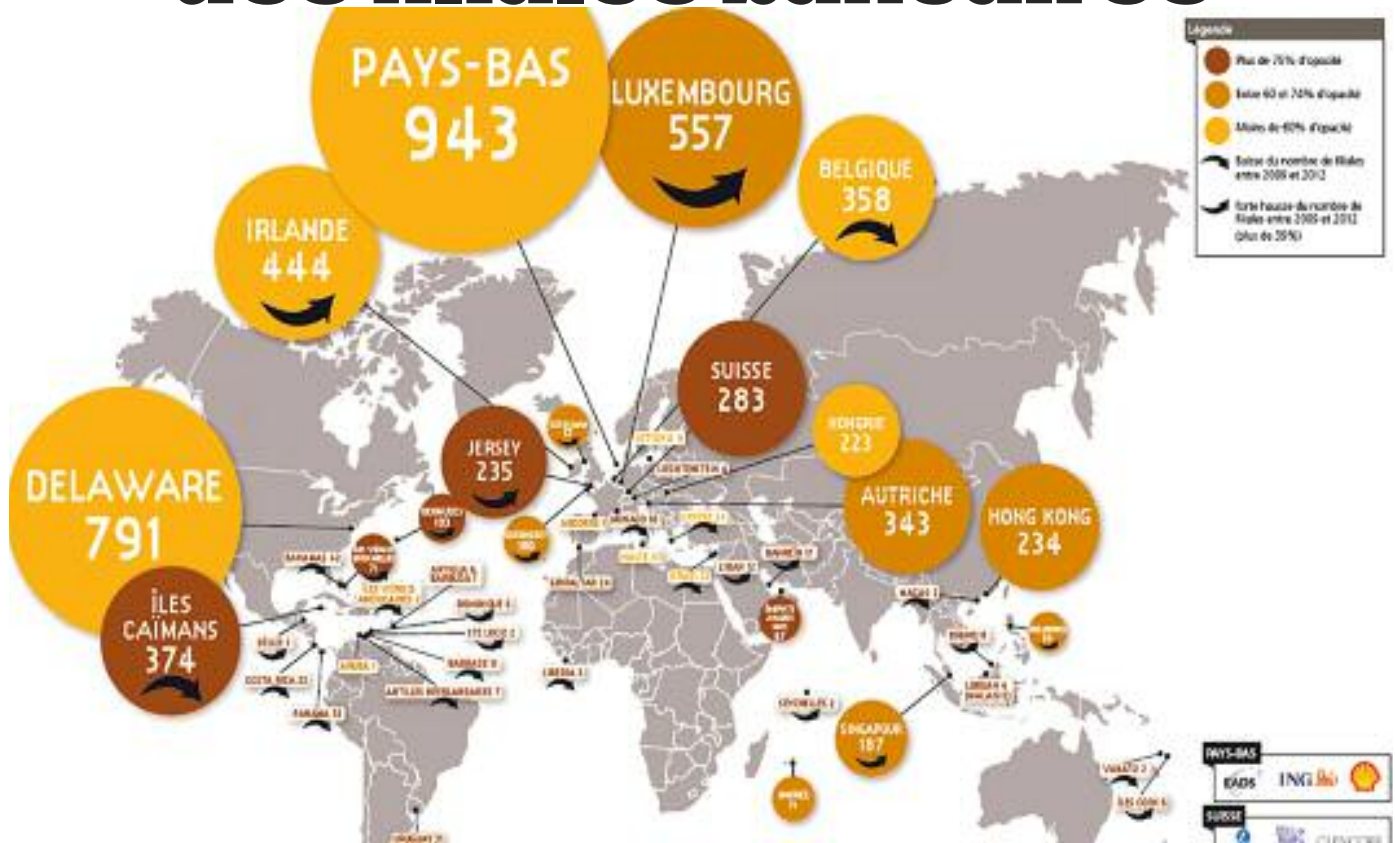
Directeur :
Vincent Lefebvre

Rédaction :
Gérard Parmentier
François Besson
Marie-Cécile Crevelle
Joseph Joly
Jacques Bardoux
Jérémy Féraire
François de Barrèges
Arturo Palavicini

Maquette :
Marc Dorcet

Des médias dont Le Monde publient 548 accords fiscaux négociés pour le compte de 340 entreprises par le cabinet PWC avec l'administration luxembourgeoise entre 2002 et 2010. Et ils ne représentent qu'une partie des accords validés...

Luxembourg : le paradis des filiales bancaires



En 2014, les banques ont été tenues de publier des informations concernant les activités de leurs filiales ainsi que leur chiffre d'affaires (Produit net bancaire) dans chacun des pays où elles sont implantées.

Malgré ces données encore partielles (les bénéfices et les impôts versés seront publiés à partir de 2015) et ne reposant que sur une seule année, 7 enseignements clés peuvent déjà être tirés :

1. Un tiers des filiales étrangères des 5 plus grandes banques françaises se trouvent dans des paradis fiscaux si on se base sur la liste établie par Tax Justice Network.

2. 26% du chiffre d'affaires international des grandes banques françaises est réalisé dans les paradis fiscaux si on se base sur la liste établie par Tax Justice Network (15% si on se base sur la liste des paradis fis-

caux de la Cour des Comptes américaine).

3. Dans les paradis fiscaux, les filiales sont essentiellement spécialisées en solutions de placement, financement structuré ou gestion d'actifs. L'activité de détail est très minoritaire (2 fois moins qu'ailleurs pour la BNP-Paribas, 3 fois moins pour le Crédit Agricole)

4. En termes de chiffre d'affaires réalisé, les salariés des banques situés dans les paradis fiscaux sont au minimum 2 fois plus productifs que les salariés situés dans les autres territoires (plus de 3 fois pour la Société Générale et 13 fois pour le salarié irlandais de la BPCE).

5. Le Luxembourg est le paradis fiscal préféré des banques françaises, on y décompte 117 de leurs filiales. Elles y enregistrent en effet près du quart du chiffre d'affaires qu'elles réalisent dans les paradis fiscaux (viennent ensuite la Belgique, Hong Kong et la Suisse)

6. Les Îles Caïmans constituent le trou noir des activités bancaires : des chiffres d'affaires très disparates (parfois négatifs), une quinzaine de filiales pour les grandes banques françaises, mais aucune n'y a d'employés, au motif qu'ils sont localisés dans d'autres pays, ou que les activités réalisées sont imposées dans d'autres territoires. Ne serait-ce pas un aveu d'activité offshore ?

7. Les paradis fiscaux sont plus attractifs que les pays émergents : les banques françaises réalisent 3 fois moins de chiffre d'affaires dans les BRICS que dans les paradis fiscaux.

« Ces chiffres, même partiels, confirment que le recours aux paradis fiscaux, loin d'être anecdotique, est au cœur du fonctionnement des banques ayant des stratégies internationales », indique Grégoire Niaudet, du Secours Catholique - Caritas France, co-auteur de l'étude. « La situation est très probable-

ment similaire pour les banques d'autres pays ainsi que pour les entreprises multinationales. A l'instar de la France, qui a montré l'exemple, et de l'Union européenne les autres pays doivent exiger cette transparence de leurs banques, mais aussi de l'ensemble des entreprises multinationales ». « Les Etats du G20 ne doivent pas se contenter de mesures à minima s'ils veulent réellement lutter contre l'évasion fiscale des entreprises multinationales. Pour permettre à tous les pays, y compris les pays en développement, premières victimes de ces phénomènes, de récupérer des recettes fiscales, il leur revient d'exiger que le reporting pays par pays public soit inscrit dans le plan d'action de l'OCDE lors du sommet des 15 et 16 novembre prochains », soulignait le CCFD - Terre Solidaire commanditaire de l'étude.

Selon le rapport de Lucie Watrinet

Tchèque une république de moins !

Il n'y a jamais eu de nom officiellement accepté pour caractériser ce territoire qui n'a cessé d'être rebaptisé depuis son origine. Après avoir été le Royaume de Bohême et avoir fait partie de la maison de Habsbourg, le pays, rattaché à l'actuelle Slovaquie, est nommé Tchecoslovaquie en 1918, puis finalement «République tchèque», après la séparation, en 1993.

Le président tchèque, Milos Zeman, a annoncé à la mi-avril le lancement du processus d'enregistrement des versions simplifiées dans les principales langues. Ainsi, les termes «Czechia» en anglais, «Tchéquie» en français et «Tschechien» en allemand ont été choisis pour traduire l'expression tchèque «Cesko», qui a fini par s'imposer dans les mœurs.

Selon le gouvernement de la

«Tchéquie», cette nouvelle appellation répond à un besoin de simplicité sémantique. «Plus sympathique et plus court que la froide République tchèque», affirme le président Milos Zeman qui défend ardemment le projet. Selon les défenseurs de la nouvelle dénomination, le titre politique d'un pays ignore l'héritage historique du territoire. Ils rappellent de plus l'échec du terme «Ré-

publique tchèque», encore souvent appelée «Tchecoslovaquie» par les étrangers et qui n'a jamais réussi à s'imposer à l'international comme une marque à part entière.

Les autonomistes moraves marquent eux leur opposition au nouveau nom et considèrent que le mot «Cesko» ignore les territoires de Moravie. Le parti Les Moraves plaide pour l'appellation «Czechomoravia».

ORBAN EN TOURNÉE EUROPÉENNE

Le premier ministre hongrois, qui a acquis une grande popularité dans les pays d'Europe Centrale et orientale pour sa gestion de la crise migratoire est en pleine tournée auprès des différents pays de l'UE afin de promouvoir son projet dit "Schengen 2.0". Devenu chef de file du groupe de Visegrad (qui regroupe la Pologne, la Slovaquie, la Tchéquie et la Hongrie, résurgence d'une alliance médiévale), le courageux Magyar entend bien convaincre ses homologues de la nécessité de protéger l'Europe du chaos migratoire à travers des propositions concrètes, qui, on n'en doute pas auront déjà convaincu les peuples Européens!

FIN DE CRISE EN HONGRIE

Ce pays est décidément plein de potentiel! En effet, après ses victoires politiques et diplomatiques sur la question migratoire, la Hongrie vient d'achever de rembourser sa dette (20 milliards d'euros, tout de même, accordés par l'UE, le FMI et la Banque Mondiale), et tout cela sans faire appel à cette fameuse richesse que constitue l'immigration et que nos dirigeants affectionnent tant (mais qu'ils ne subissent pas!). Un modèle à suivre?

HITLER NE REVIENT PAS

Le pays de naissance du Führer est occupé à élire son président. Malgré les manipulations médiatiques et autres tentatives de désinformations (habituelles en France), les patriotes du FPÖ arrivent largement en tête avec 36,7% des voix, devançant l'écologiste Van Der Bellen et l'indépendante Griss (respectivement 19,7% et 18,8% des voix). Rassurez-vous, cette élection ne changera rien mais elle permettra aux amateurs de se farcir un nombre incalculables de reportages sur la secondes guerre mondiale et l'horreur des camps (les programmes télé sont si prévisibles!), aux anarchistes de regarder en riant le système politico-médiatique traditionnel trembler, pleurer et se perdre en conjecture affolantes, et aux autres de se donner un petit frisson! Désolé, messieurs les journalistes, pas de IVème Reich à l'horizon! Cessez vos fantasmes!

MAIS ON N'A PAS BESOIN DE LUI POUR DÉTRUIRE LA FRANCE

Le ministre des affaires étrangères, issu d'une famille d'antiquaires-brocanteurs de père en fils ne dérogera pas à la tradition familiale! Il vient en effet de vendre au Qatar l'institut culturel de France à Vienne, le fameux palais Clam-Gallas, sans faire d'appels d'offres (ce qui est contraire à la règle). Notre ministre, père de criminel et mis en cause dans de nombreuses affaires, continue le travail de destruction de notre pays en cédant ainsi un des meilleurs établissements que la France possède à l'étranger! Corruption, vous dites? Ici, on ne se permet pas!

SANS GÈNE PAS DE PLAISIR

Dans "l'Ellysée off", Aziz Zemmouri et Sté-

phanie Marteau nous apprennent que notre président normal dépense près de 8000 euros par mois pour entretenir sa coupe de cheveux dont tout le monde se fout... aux frais du contribuable! Tout cela ne lui assurera pas la posture de chef de guerre qu'il tente d'incarner depuis un certain temps... Pour ce qui est du costard, la presse dissidente se charge de le lui tailler régulièrement et gratuitement!

LES BARBUS CONTRE LES «BARBS»

L'Arabie Saoudite est menacée depuis peu par un ennemi beaucoup plus dangereux qu'il n'y paraît: le barbs! Rien à voir avec le système pileux facial masculin, il s'agit plutôt d'une espèce de "danse" où l'on gigote (si peu mais c'est déjà trop pour les religieux du Golfe) sur une musique mêlant esthétique occidentale et tonalités orientales. Rien de fou à priori, sauf que les religieux du coin (qui ont déjà interdit le théâtre et le cinéma) ont décidé que cette "pratique indécente, influence directe d'un occident dégénéré" constituait une menace suffisante pour arrêter les malheureux qui auraient eu la mauvaise idée de se filmer en train de faire ces quelques pas! Deux soldats émiratis sont déjà derrière les barreaux et il faut s'attendre à une nouvelle vague de répression dans la péninsule. Si tu veux lutter contre l'Islamisme, lâche ta kalach et sort tes meilleurs pas de danse!

VA TE FAIRE VOIR CHEZ LES GRECS

Cette locution connue semble se modifier depuis que l'ancien ministre grec Yanis Varoufakis est venu se faire voir en France chez les fameux partisans de "Nuit Debout" (que d'autres appellent les péripatéticiens, au vu de la ressemblance dans les pratiques). Les bobos-gauchistes, se sont illustrés récemment en virant manu militari Alain Finkielkraut et en agressant Véronique Genest (ce qui ne fait aucun doute sur leur volonté d'afficher un anti-sionisme sélectif). Les militants sans cohérence servent jusqu'à présent à redistribuer leurs richesses aux défavorisés en se faisant dépouiller tandis que leurs militantes subissent les agressions sexuelles de la racaille environnante. Si tu as besoin d'un portable, te gêne pas et sers-toi! C'est ça aussi la Révolution!

LA TURQUIE VEUT ENCORE NOUS RACKETTER

C'est ce qui ressort des accords sur les migrants, impliquant le premier ministre Turc, la chancelière Allemande, et le président du Conseil Européen, Donald Tusk (rien à voir avec Donald Trump). En effet, Ankara accepte de récupérer ses poubelles migratoires déversées sur les côtes grecques récemment (8000 personnes) en les échangeant contre des migrants "légaux", installés dans les camps turcs (72000 personnes maximum (hum hum!)), auxquels viendront s'ajouter 6 milliards d'euros, la relance des négociations d'adhésion à l'UE, et l'obtention de visas pour ses ressortissants! Le 4 avril dernier, les Turcs manifestaient contre

l'arrivée de migrants expulsés de Grèce... A la lecture de l'accord, on pourrait craindre que l'ex Sublime Porte obtienne l'argent et l'argent des beurs (mais sans les beurs!).

TAFTA UN EURO ?

Une série de documents de négociation confidentiels très récents, et totalement inédits, ont été obtenus par Greenpeace Netherlands, l'antenne néerlandaise de l'ONG environnementale. Ils abordent quasiment tous les aspects de cette très vaste négociation, de l'abaissement des tarifs douaniers aux mesures sanitaires, en passant par la coopération réglementaire, censée rapprocher les normes des deux rives de l'Atlantique pour faciliter les échanges commerciaux.

Représentant les deux tiers de l'ensemble des textes discutés, cette fuite couvre 13 chapitres et ont pour l'essentiel servi de base au dernier cycle de négociation du TTIP (le nom officiel du futur traité), le 13e, entre l'administration Obama et la Commission européenne, qui s'est tenu du 25 au 29 avril, à New York.

Des documents inaccessibles même aux parlementaires

Ces documents seront rendus publics par Greenpeace dans leur intégralité lundi 2 mai à 11 heures. Leur intérêt principal est qu'y figure non seulement la position de négociation des Européens, mais aussi celle des Américains, qui jusqu'à présent, était restée totalement confidentielle. Les eurodéputés, qui ont bataillé pour être mieux informés de la teneur des discussions, n'ont plus qu'à lire les journaux !

UNE COUR ARRANGEANTE

La Cour de cassation de Ouagadougou a annulé le mandat d'arrêt international lancé par la justice militaire contre l'ex-Président burkinabè Blaise Compaoré et le président de l'assemblée nationale de Côte d'Ivoire Guillaume Soro, a-t-on appris jeudi de source judiciaire à Ouagadougou. Le commissaire du gouvernement a saisi la Chambre de contrôle puis la Cour de cassation afin d'obtenir l'annulation de ces mandats, a indiqué une source proche du dossier. «L'article 130 du code de procédure pénale oblige le juge à requérir les réquisitions du procureur avant tout mandat international», a précisé cette source.

La justice militaire burkinabè avait lancé le 4 décembre un mandat d'arrêt international contre Blaise Compaoré réfugié en Côte d'Ivoire depuis qu'il a été renversé le 31 octobre 2014. Il a été inculpé pour son implication présumée dans l'assassinat du président Thomas Sankara, tué le 15 octobre 1987 lors d'un coup d'Etat qui l'avait porté au pouvoir. Il est poursuivi pour «assassinat», «attentat» et «recel de cadavre» dans le cadre de l'enquête ouverte fin mars 2015, par les autorités de la transition burkinabè.

Jérémy Feraire

Vincnet Lefebvre et Joseph Joly, de notre rédaction, ont publié en 2014 un ouvrage intitulé «La dynastie prisonnière» dans lequel il défendent l'idée d'une monarchie luxembourgeoise prise en otage mais qui résiste sourdement en attendant des jours meilleurs...

Luxembourg

La dynastie prisonnière



Dans son ouvrage «L'État dans le troisième millénaire» préfacé par Yvan Blot, spécialiste de la démocratie directe, le prince Hans Adam II de Liechtenstein, loin du royalisme purement maurassien, théorisa une sorte d'anarcho-royalisme mêlant le pouvoir quasiment autocratique d'un souverain avec le recours systématique au référendum hyper démocratique, ceci pour mieux enjamber le marigot putride des calculs politiques et financiers habitant les démocraties actuelles...

Ce faisant, Hans Adam II, qui expérimenta dans les faits sa doctrine plebiscitaire (et presque bonapartiste) en opérant en 2003 un véritable coup d'État contre sa propre classe politique, montra l'exemple aux quelques souverains européens qui, hormis au Luxembourg et en Belgique il est vrai, survivent encore dans la honte de n'être plus que des animaux de cirque plus ou moins bien traités par leur montreur d'ours...

Lors de ce référendum de 2003, les citoyens du Liechtenstein approuvèrent en masse la proposition de Hans-Adam qui renforçait les pouvoirs de la démocratie et de la monarchie mais au grand détriment de la classe politique parlementaire prise dès à mais en étau entre un prince populaire s'adressant directement un peuple fait de fervents monarchistes.

Les pouvoirs du prince souverain ont ainsi été considérablement renforcés : il peut nommer un nouveau gouvernement même si l'ancien conserve toujours la confiance de la Diète ; il peut aussi mettre son veto à tout projet de loi ; il bénéficie également d'une immunité totale sans être soumis au contrôle de la Diète. Et puis, le prince a le pouvoir de proposer les lois, et donc d'empêcher toute discussion sur des lois ne convenant pas à sa conscience....

En contre-partie de cette «exposition», la possibilité d'abolir la monarchie est désormais possible au Liechtenstein via un référendum, puisque le rapport direct entre le souverain et son peuple constitue désormais la pierre angulaire de tout le système institutionnel de la principauté. Conformément à ce nouveau principe, le prince souverain, avant le référendum, avait ainsi pris le risque d'annoncer son intention de quitter le pays si la confiance du peuple était venue à lui manquer.

A mille kilomètres de la petite principauté alpine de Hans-Adam, dans un paysage politique en proie à une lutte secrète d'une rare violence entre le nouveau gouvernement luxembour-

geois d'inspiration maçonnique et le Grand-Duc Henri qui maintient des positions catholiques et morales, le Grand-Duché du Luxembourg est probablement à la veille d'un bras de fer institutionnel de même amplitude qu'au Liechtenstein en 2003. En effet, la théorie «anarcho-royaliste» du prince Hans-Adam de Liechtenstein pourrait rapidement s'inviter dans un pays bouleversé où la dynastie des Nassau-Bourbon-Parme n'a visiblement pas dit son dernier mot quand son propre gouvernement travaille à l'abaisser tous les jours... C'est l'histoire lointaine de ce conflit prochain que nous avons voulu écrire ici.

En effet, la famille Grand-Ducale du Luxembourg a beau se montrer discrète et échapper jusqu'à présent aux principaux bûchers de la presse people, elle n'en est pas moins fragile pour cette raison justement ; puisqu'on la suspecte alors d'une authenticité qui n'est plus d'usage, et puisqu'on lui prête des moeurs surannées et un catholicisme intransigeant absolument incompréhensibles du point de vue de la plate-forme financière constituée par un Luxembourg devenu aujourd'hui une sorte de Qatar de l'Europe doté du premier PNB par habitant du monde...

Membres d'une dynastie catholique posée sur un volcan de réseaux bancaires, de terminaux pan-optiques mondialisés et de multiples mafias blanchies, les souverains du Grand-Duché, par leur douceur et leur fidélité à un catholicisme de bon aloi, ne ressemblent plus à la société dont, pourtant, ils assument encore le protocole et l'unité symbolique.

Loin de toute adaptation, refusant toujours les mariages avec des «scandaleuses», le goût ostentatoire des bolides, et les frasques insolentes, ses princes font plutôt figures de «derniers des Mohicans». Ils sont manifestement, avec les princes du Liechtenstein, les derniers de quelque chose... et si on les supporte encore dans les hautes sphères d'une place bancaire si en vue, c'est parce que leur gentille discrétion et leur catholicisme poignant les rendent paradoxalement populaires chez un petit peuple qui, tout autour de lui, en comparant les régimes politiques voisins de Belgique et de France, ne peut que maintenir son attachement au «Grand-Duché» auquel il faut bien, de toute façon, un Grand-Duc pour peu que les hommes d'affaires l'entendent le moins possible et que le bel uniforme ne se mette pas en tête de vouloir gâcher la bacchanale consumériste qui sied à plus riche pays d'Europe...

Joseph Joly

Fiche : la dynastie prisonnière

Au 19^{ème} siècle en Europe, se choisir un monarque étranger, presque toujours allemand puisque le réservoir de têtes couronnées était là, c'était se donner l'assurance de vivre sous le règne d'un roi invité bien pratique pour gagner du temps, faire semblant de satisfaire à l'esprit européen des monarchies constitutionnelles, tout en développant pendant ce temps les plus sûres valeurs parlementaires et maçonniques...

Le Premier ministre libéral Paul Eyschen, qui était convaincu de cela, régna près de trente années sur les destinées de la petite nation confortée. Dans son esprit moderne un souverain n'était qu'un soldat de plomb placé au centre d'un jeu compliqué, appelant à ce que celui-ci ne s'anime jamais.

Dès son arrivée à la tête du gouvernement, Paul Eyschen avait été confronté au problème de la succession au trône. L'état de santé de Guillaume III s'aggrave depuis début janvier 1889, laissant prévoir un changement prochain de la dynastie puisque, selon le pacte de famille, la couronne du Grand-Duché échoit constitutionnellement à Adolphe de Nassau-Weilbourg alors qu'aux Pays-Bas, Guillaume III entend privilégier sa fille unique Wilhelmine, une enfant de dix ans. Dès que la maladie de Guillaume III empêche ce dernier d'exercer ses fonctions, Paul Eyschen intervient à La Haye pour qu'Adolphe soit nommé régent. Eyschen veut ainsi préparer le changement dynastique, déboucher subrepticement sur l'indépendance totale en évitant toutefois qu'une "question luxembourgeoise" ne se pose internationalement au moment du décès du roi.

Adolphe de Nassau, duc allemand, exercera deux régences successives au Luxembourg, l'une du 10 avril au 3 mai 1889, l'autre du 4 au 23 novembre 1890, jour du décès de Guillaume III. Le 9 décembre, le nouveau Grand-Duc prête serment sur la Constitution luxembourgeoise. Adolphe Ier, âgé de 73 ans quand il accède au trône, puis son fils Guillaume IV, rendu grabataire par une grave attaque cérébrale, n'interviendront guère dans le gouvernement du pays en résidant la plupart du temps hors du Grand-Duché jusqu'en 1912 à la mort de Guillaume IV.

Rappelons ici qu'il ne restait qu'un seul héritier légitime «par les hommes» dans la maison allemande de Nassau : Georges Nicolas de Merenberg, fruit du mariagemorganatique de ses parents. Afin de résoudre la crise de succession, Guillaume IV de Luxembourg déclara alors son cousin et les comtes de Merenberg non-dynastes. Alors, comme, cette fois, il n'y avait plus de Nassau de réserve et que la politique n'est probablement chez certains qu'une suite de convictions de circonstance, le Premier ministre Paul Eyschen, qui «règne» encore, fait approuver par le parlement, le 10 juillet 1907, une nouvelle loi de succession au trône permettant de

transmettre la couronne à la princesse Marie-Adélaïde, aînée des six filles de Guillaume IV.

Une fois établie la succession au trône de la princesse Marie-Adélaïde, fille aînée de Guillaume IV, Paul Eyschen croyait avoir retrouvé sa tranquillité. En effet, Marie-Adélaïde était une jeune fille de seize ans au caractère doux, chevaleresque et religieux. L'effacement des nouveaux souverains depuis la fin de l'Union Personnelle contraste avec le «régime fort» du temps des Rois des Pays-Bas et laisse donc une plus grande liberté d'action au gouvernement de Paul Eyschen. Surtout que la dynastie enfin «nationale», n'étant plus partagée avec aucun autre Etat, constitue tout de même un pas de plus vers l'émancipation politique du pays sur le plan international. Désormais, des diplomates étrangers se font accréditer à Luxembourg auprès de la Cour Grand-Ducal et de son gouvernement. C'est l'indépendance.

C'est de ce petit Etat, fruit hasardeux d'un rapport de forces lui échappant totalement, dont Paul Eyschen avait hérité en 1888. Ce politicien patriote conduira pratiquement seul à la naissance de la petite nation coincée entre la France et l'Allemagne. Pour y parvenir, il eut beaucoup de chances mais aussi un vrai sens du calcul. Cependant, en 1890, après que Eyschen soit devenu une sorte de Bismarck pour sa petite nation, lorsque le Grand-Duc Adolphe succéda au roi des Pays-Bas Guillaume III, par suite de l'extinction quant aux mâles de la ligne cadette de la maison de Nassau, les Luxembourgeois ne laissèrent pas de se montrer quelque peu méfiants à l'égard du prince allemand qui allait les gouverner.

Paul Eyschen fut donc un Premier ministre luxembourgeois indéboulonnable. Il pouvait se plier devant le souverain mais n'en faire qu'à sa tête. Il pouvait être reçu en audience mais seulement pour comploter contre les résolutions du souverain, et les désamorcer. En un mot, Eyschen était un monarchiste cynique qui n'avait qu'un seul adversaire : son propre souverain !

Il faut dire qu'Adolphe de Nassau, le premier souverain luxembourgeois installé par Paul Eyschen était un vieillard malade qui passa rapidement la main à Guillaume IV de Luxembourg, protestant converti au catholicisme afin de s'unir le 21 juin 1893 à Marie-Anne de Portugal, et de prendre aussi la religion de la presque totalité de son peuple. Devenu grabataire à la fin de son règne, Guillaume IV de Luxembourg n'eut en réalité que le temps de donner six filles à Marie-Anne de Bragança, fille du roi en exil Michel Ier de Portugal et d'Adélaïde de Löwenstein-Wertheim-Rosenberg.

Ces péripéties laissèrent beaucoup de libertés politiques à Paul Eyschen qui finit naturellement par concevoir que son autonomie étaient aussi naturelle qu'elle avait été fréquente.

QUAND LA GRANDE-DUCHESSE ADELAÏDE S'OPPOSAIT AUX FRANCS-MAÇONS ..

Devenu souveraine à 17 ans, la grande-duchesse Adélaïde se heurta aux francs-maçons dès son discours d'intronisation, puis lors de son refus de signer une nouvelle loi scolaire calquée sur les lois maçonniques françaises...

Aussi, au lendemain de l'armistice de 1918, qui libère son grand-duché de l'occupation, la Grande-Duchesse Adélaïde est critiquée par la France pour ses désirs supposés d'annexion de la Belgique par le Grand-Duché et pour avoir autorisé les fiançailles de ses sœurs Joséphine-Charlotte de Nassau avec le prince Félix de Bourbon-Parme, frère de l'impératrice d'Autriche; et Antoinette avec le Prince Royal Rupprecht de Bavière qui commandait un corps d'Armée..

Après la guerre, les Alliés reprocheront au Luxembourg son attitude jugée complaisante envers l'Allemagne. « *Ce pays n'a pas fait son devoir et ne mérite pas d'être maintenu dans son état actuel* » jugea le franc-maçon Poincaré qui menait avec Clémenceau et le ministre Robot l'offensive contre les dynasties catholiques européennes emportées de la défaite de la Prusse luthérienne. e 18 janvier 1919, Marie-Adélaïde quitte le Grand-Duché, accompagnée à la frontière par sa mère Marie-Anne et trois de ses sœurs. Elle a vingt-quatre ans et elle est seule, humiliée, triste, peu habituée à vivre loin de sa famille... Son calvaire commence. Il s'agit d'un exil nécessaire si elle ne veut pas brouiller le début de règne de sa sœur Charlotte dont il s'agit de préserver toutes les chances de conserver la couronne et d'attendre des jours meilleurs. Pourtant Charlotte a également décidé de congédier théâtralement les membres de la Cour et de prendre ses distances avec sa mère.

Après un tour d'Europe rempli de tristesse et de mélancolie, Marie-Adélaïde s'installe le 14 septembre 1920 dans le couvent carmélite Sainte-Thérèse à Modène en Italie. Ensuite, elle deviendra « Sœur Marie des Pauvres » auprès des Petites Sœurs des Pauvres de Rome. Cette vie austère sera incompatible avec sa frêle santé, certaines sources indiquent par ailleurs qu'elle aurait pu contracter une maladie en aidant les pauvres. Elle rejoint alors le château de Hohenburg, la propriété bavaroise qu'occupe sa mère Marie-Anne et ses sœurs, où elle décède le 24 janvier 1924, semble-t-il de l'influenza. Son corps a été inhumé dans la crypte du château de Weilburg avant d'être transféré, le 22 octobre 1947, dans la crypte de la famille Grand-Ducal de la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg.

Adélaïde, grande duchesse vierge, sur son lit de mort.



Véritable laboratoire anthropologique européenne Luxembourg est aujourd'hui dirigé par deux chefs de partis (libéral et social démocrate) tous deux homosexuels déclarés. Cela va semble-t-il de paire avec une hégémonie totale du secteur bancaire et des loges maçonniques sur la vie politique locale.

Luxembourg Banques et homos

En plus des banques, mais peut-être aussi grâce à elles, il existe un très fort lobby gay au Luxembourg. Roulant tous en grosses berlines allemandes, les mutants acceptent évidemment que le fric et l'immoralité règnent en maîtres au Grand-Duché où il y a belle lurette que toutes les barrières civilisationnelles ont sauté pour le plus grand avantage de ceux qui portent cette mutation jusque dans leur vie privée.

Au cours des dernières années, au rythme entêtant de la Gay Pride, l'idéologie homosexuelle «mutante» a progressé de façon considérable en Europe, comme l'ont montré d'abord la création du PACS et l'élection d'un de ses adeptes à la tête du gouvernement belge, à la mairie de Paris, à la tête du gouvernement islandais, etc... Elle imprègne désormais les discours et les programmes de partis politiques, de gauche comme de droite, ce qui rendrait démocratiquement inéluctable la mise en œuvre de ses principes dans la société mutante du laisser-faire généralisé.

Ici comme ailleurs, le mouvement homosexuel est donc passé en quelques décennies de la discrétion honteuse à un statut de religion médiatique dominante et de culture alternative. Pauvre religion que celle qui vénère cependant des icônes aussi pâles que Mylène Farmer, Jean-Paul Gautier, Steevy du Loft ou le groupe Frankie goes to Hollywood, idole déclarée du nouveau premier-ministre luxembourgeois.

Le Français François Devoucoux du Buisson avance pour sa part l'idée d'un projet à l'échelle occidentale d'endoctrinement de la population. «*les Khmers roses ont largement entamé leur entreprise de rééducation des esprits et de manipulation des faits historiques ou scientifiques afin de constituer un terreau favorable à leur discours délirant. Malgré la pauvreté de leur apport théorique aux sciences humaines, les idéologues de la cause homosexuelle ont dès lors tout le loisir de débiter des slogans qu'ils puisent dans les gay and lesbian studies.*»

Chez Devoucoux, tout y passe, de la question de la génétique de l'homosexualité, à l'ouverture du Centre d'Archive et de la Documentation Homosexuelle de Paris (CADHP) en passant par les lois anti discrimination et le PACS, tout est analysé sous l'angle de la propagande progay.



Xavier Bettel et son
«comment dire...».

Bref, les homos sont partout et se sont lancé, peut-être malgré eux au départ, dans un véritable processus de prise du pouvoir. Devoucoux a une conclusion sans appel : «*Par leur incapacité à se projeter dans le temps et leur tendance à exalter l'instant présent, les gays sont appelés à devenir les seigneurs d'une époque qui est incapable de penser l'avenir. Et c'est peut-être là que réside le principal danger pour les homosexuels, dans le fait que leur célébration permanente en tant qu'aristocratie d'un monde moribond favorise à terme l'émergence de l'hostilité que suscitent inévitablement les seigneurs chez les sans-grades. Que l'arrogance des minorités ne finisse par exaspérer la majorité des gens qui n'appartiennent à aucune mino-*

rité. En somme que l'on aboutisse à l'émergence d'une véritable homophobie.»

Xavier Bettel, Premier ministre du Luxembourg, est le libéral qui a brûlé les étapes pour détrôner l'indéboulonnable Jean-Claude Juncker. Il a pris, à tout juste 40 ans, la tête du gouvernement au même âge que son prédécesseur. Les libéraux du Parti Démocratique (DP) avaient été les grands gagnants du scrutin, avec quatre sièges de députés supplémentaires et 13 députés. Ils avaient aussitôt entamé des pourparlers avec les socialistes (13 sièges également) et les écologistes (6) pour former une coalition sans les chrétiens-démocrates.

(Suite page 14)

Maire de la ville de Luxembourg depuis deux ans avant l'élection, Xavier Bettel était devenu avant sa victoire aux législatives une des personnalités politiques les plus populaires du Luxembourg. L'homme, connu pour son franc-parler, est aussi pugnace et obsédé par l'idée de rendre sa mère fière de lui. Il était ces dernières années l'un des rares responsables politiques à s'opposer frontalement à Jean-Claude Juncker, qui ne l'apprécie guère.

La coalition mise en place par Xavier Bettel avec une faible majorité de 32 sièges sur 60, s'appuie donc sur les socialistes puisque Etienne Schneider, leur chef de file, est également homosexuel, ainsi que sur les verts qui sont de vigoureux défenseurs de tous les processus de désosage sociétaux.

La combinaison peut paraître étrange, rassemblant des libéraux (milieux industriels, fonctionnaires, adeptes de la libre-pensé et proches des courants franc-maçons), des socialistes qui viennent de gouverner avec Jean-Claude Juncker, et les Verts. Positions contradictoires car certains prônent des mesures favorables aux marchés, et d'autres, comme les Verts, des mesures pro-écologiques... Le deuxième parti, les socialistes, laisse enfin le poste de premier ministre au troisième parti, le parti démocratique des libéraux.

Xavier Bettel va donc gouverner, pour réformer le pays, notamment en étant plus laïciste que tous les laïcs, avec deux partis qui ne partagent guère les options idéologiques de son mouvement, sinon en ce qui concerne les religions. Coalition fragile puisque les libéraux entendent gouverner avec deux partis qui ont perdu des voix et, dans le cas des Verts, des voix et un siège de député. Le Grand-Duché du Luxembourg a décidé de battre tous les records : il aurait donc non seulement un premier ministre LGBT mais deux... puisque le vice-premier-ministre, chef du parti socialiste l'est aussi...

Le programme du nouveau gouvernement luxembourgeois a aussitôt fuité. Aux pages 8 et 9 où il est question des cultes. Les propositions de la nouvelle coalition visent, ni plus ni moins, à faire sortir de la sphère publique tout ce qui a trait au religieux auquel la famille Grand-Ducale est pourtant fortement associée.

La partie sur la famille est également digne d'intérêt : dénaturation du mariage, libéralisation du droit à l'avortement (lequel vient à peine d'être légalisé), promotion de l'euthanasie etc.

Le pacte de la coalition est très clair : "Un dispositif de réorientation professionnel sera mis en place afin de préparer les titulaires de l'enseignement religieux à l'exercice d'un nouvel emploi". Les actuels professeurs de religions perdront leur emploi, ni plus, ni moins ! Ce qui ne manquera pas, là encore, de placer le Grand-Duc Henri dans une position impossible.

Nécessairement, avec un tel grand écart

entre libéralisme échevelé, écologie et socialisme, la politique de la nouvelle coalition ne pouvait trancher sérieusement avec celle de la coalition précédente sur le plan économique ; comme le fit remarquer un journaliste à un ministre dudit gouvernement, qui répondit : "oui, on prend les mêmes et on recommence. Mais quelque chose a changé : on a viré Dieu."

Le licenciement de Dieu au Luxembourg, viré comme un malpropre, nous y serons à la fin du printemps 2014 puisque le Luxembourg tournera alors une page de l'ancien monde. Le nouveau gouvernement est déjà en place, prêt à relever les nombreux défis. Le militant Gay Xavier Bettel le sait. Mieux, il peut enfin le dire : « Nous sommes en train d'écrire l'histoire de notre pays! ». Nous, c'est évidemment la coalition violette du lobby LGBT majoritaire de deux voix à la chambre...

Face à cette mutation au pas de charge, il n'existe au fond qu'un seul rempart, qu'un seul gêneur, c'est un prince capétien francophile âgé de 58 ans qui passe ses vacances chaque année à quelques hectomètres du Fort de Brégançon. Le Grand-Duc Henri est un catholique fervent comme tous les grands-ducs et grandes-duchesses avant lui. Sa femme d'origine cubaine est un peu nerveuse mais tout aussi catholique puisque de tradition familiale anticommuniste façon «contra» cubaine.

Jusqu'ici, le souverain a beaucoup joué la montre mais le gouvernement LGBT le met au pied du mur. Henri n'a plus les moyens de s'opposer aux lois mutantes qui arrivent, mais il peut bouder et trainer des pieds dans leur promulgation sous quinze jours afin de montrer sa mauvaise humeur. Mais s'agit-il de mauvaise humeur ou bien de rage quand le défi lancé par le gouvernement LGBT le sera forcément à son honneur de souverain catholique héritier du sang capétien...

Quoi qu'il en soit, le Grand-Duché de Luxembourg a signé avec l'avenir mutant le chèque en bois que prédisent les derniers résistants catholiques et naturellement les banques ne disent rien... Elles approuvent le fond maçonnique et libéral de toute cette affaire dangereuse pour l'identité institutionnelle du pays...

Dans ce noeud gordien de l'oligarchie européenne soutenue par les Verts et félicitée par les «communautés LGBT» par brevet de démocratie et de lumières, Xavier Bettel vient de constituer une «Dream team...», une équipe qui ouvrira toutes grandes les bouches de l'enfer des inversions.

Le jour de l'intrônisation de ce gouvernement littéralement satanique selon des critères non-mutants, l'émotion était palpable dans le palais de Son Altesse le Grand-Duc Henri. Les regards complices se croisaient avec la douce impression de vivre un moment historique pendant que le souverain prenait sur lui, comme il avait déjà pris sur lui lorsque Bettel et Schneider

s'étaient tous deux présentés au mariage du Grand-Duc héritier chacun au bras de son amant.

Xavier Bettel, comme ses amis, n'est pas peu fier du chemin parcouru. Celui qui occupait la fonction de bourgmestre de la capitale s'est rapidement habillé du costume de premier ministre, un sort de sur-mesure pour ce jeune quadra qui va devoir faire sens à l'ambitieux projet de cette nouvelle coalition gouvernementale se baptisant elle-même « Gambienne » par référence au drapeau arc en ciel du petit pays africain devenu récemment le temple du tourisme pédophile en Afrique noire.

Evidemment, l'homme est dynamique et propulsé. Il est plutôt direct, et il s'inscrit bien dans l'ambition sportive d'une «dream team» ou d'une «équipe d'enfer» comme disent déjà certains de ses opposants.

Entourant le Grand-Duc les deux militants LGBT ont assuré leur prise. Il sera désormais difficile pour le souverain de desserrer l'étou à moins de poser la question de son rapport direct au peuple luxembourgeois comme le fit, il y a quelques années, le prince Hans-Adam de Liechtenstein... Surtout qu'Etienne Schneider, le vice premier ministre, vient d'humilier tout un pan du conservatisme du pays, amnistié désormais pour ses frasques et ses embrassades à pleine bouches avec tous les fêtards gay traînant dans le Grand-Duché...

En coulisses, certains accusent Xavier Bettel de manquer de consistance. Mais la plupart, y compris ses adversaires, le décrivent comme un «phénomène». Il n'a que 26 ans quand il décroche un siège de député. Il sera réélu en 2004 puis en 2009. Au niveau local, il entre aussi en 1999 au conseil municipal de sa ville natale. Il en devient maire à la surprise générale en 2011, à 38 ans. Jouant déjà la carte du renouvellement, il a largement devancé le bourgmestre sortant, libéral comme lui, mais en poste depuis 12 ans. Déjà à la mairie de Luxembourg, à la tête d'une coalition municipale avec les Verts, Bettel avait contribué à déréguler le centre de la capitale aux airs provinciaux. Les magasins sont désormais ouverts plus tard le soir et certains dimanches.

(Suite page suivante)

Etienne Schneider
vice-premier-ministre
Homo.





*Patron de l'oligarchie
maçonnique luxem-
bourgeoise, ancien pa-
tron de la Bourse
luxembourgeoise,
Pierre Gramégna est le
ministre des Finances
du Grand-Duché et la
plus haute autorité de
la Grande Loge du
Luxembourg.*

Né d'un père luxembourgeois négociant en vins et d'une mère française d'origine russe, il a commencé ses études de droit public et de sciences politiques à Nancy, en France, avant de poursuivre à l'Université Aristote de Thessalonique, en Grèce, où il a obtenu une maîtrise en droit public et droit européen, mais aussi des diplômes en droit maritime et en droit ecclésiastique. Xavier Bettel est passé avec un jeune architecte belge, Gauthier Destenay, qui l'accompagne à des cérémonies officielles, comme l'an dernier le mariage du Grand-Duc héritier Guillaume.

Aussi populaire que médiatiquement «conforme» (il a aussi été présentateur télé), Xavier Bettel avait frappé les esprits, l'an dernier, en se rendant à un mariage du Grand-Duc héritier avec son partenaire, un jeune architecte belge que la famille Grand-Duc n'avait pas pu faire renvoyer en lui bottant les fesses par ses cochers...

Bettel avait fait son coming-out à la radio, en 2008, en citant... *Frankie Goes To Hollywood*, groupe mythique des années 1980, et leur titre «The Power of Love». Pire, Xavier Bettel réalisait une sorte de conte de fée, a touché l'opinion luxembourgeoise qui, gentille, serait vite tentée de le prendre pour une victime protégée par une bonne étoile. Le résultat en est que le nouveau premier-ministre a commencé avec une cote de popularité de 80% dans les sondages commandités par les journaux qui prennent soin de ne pas préciser s'il s'agit en l'occurrence de citoyens luxembourgeois ou de personne sondées en circulant dans les rues du Luxembourg.

Dans ces conditions, résister à un tel chouchou confinerait pour le Grand-Duc à un suicide. Il faudra attendre...

Mais attendre consistera aussi à laisser Bettel désosser la monarchie sans anesthésie, sans ménagements, puisqu'on ne laissera dans la bouche du grand duc qu'un morceau de bois à mordre en serrant la mâchoire...

Avec le socialiste Etienne Schneider, c'est encore plus clair : les sites de Finance Offshores se frottent les mains. Le contrôle oligarchique ainsi que la trouvaille exotique marketing du drapeau gambien par référence à l'arc en ciel du mouvement gay, forment une redoutable alliance. Quand le capital se choisit un socialiste pour champion, il se trompe rarement (Blair, Schroder, etc..)

Ainsi, le Grand-Duché de Luxembourg se donne aujourd'hui une chance historique de pénétrer en enfer en premier... At-telé à un «impérieux virage éthique» et au besoin de faire de cet état membre fondateur de l'Union Européenne un allié indéfectible pour l'intégration européenne, le «socialiste» Etienne Schneider est à sa manière un ardent promoteur du marché mondialisé, totalisant un nombre record de missions économiques, il sera à coup sûr un maillon fort de cette coalition.

Le vice-premier-ministre Schneider, déjà ministre de l'Economie dans le dernier cabinet Juncker, a récemment été la cible de coups de griffes sur sa sexualité – par l'ancien Premier ministre lui-même. En effet, dans une interview au journal de caniveau «Lëtzebuerg Privat», Jean-Claude Juncker, traversé par un peu de lucidité, avait dédaigneusement estimé qu'il était «*sexy d'être homosexuel et différent*». En octobre 2012, le même journal publiait un article accompagné de photos prises dans un club gay de Luxembourg. On y distinguait Etienne Schneider embrassant

un fêtard sur la bouche. Le quotidien avait titré en Une: «*Scandale: est-ce qu'un ministre a le droit de se laisser aller comme ça ?*»

Visionnaire par sa confiance dans ses vices, Schneider se devait d'être rejoint par un autre acteur de ce Luxembourg oligarchique qui assiège littéralement le pouvoir et la petite dynastie catholique locale. Et c'est ici qu'apparaît le franc-maçon Pierre Gramégna, emblématique directeur de la chambre de commerce, représentant des milieux maçonniques luxembourgeois qui applaudissent le gai mariage du libéralisme économique avec le libéralisme social.

Gramégna est à l'image de Xavier Bettel et Etienne Schneider, un cynique redoutable. C'est donc aussi la triste surprise de cette coalition, en prise directe avec les acteurs économiques du pays. Gramégna fait un nouveau ministre des finances qui va pouvoir impulser tous les ressorts d'une politique capable d'accompagner le programme ambitieux de cette coalition ouverte et béante qui devra s'affirmer comme financièrement vertueuse mais que l'on laissera en échange corrompre les enfants... Gramégna est diplômé de Paris II, Droit et Economie, un fin diplomate qui va devoir s'atteler à la mission cruciale du sauvetage du modèle économique, le pays va devoir composer et donner des gages de modernité échevelée.

Tous les autres membres de la coalition violette sont évidemment à l'encan, ; sinon qu'il faut signaler de façon amusante que les femmes sont sous-représentées dans ce gouvernement qui ne comportera que 20% de femmes avec deux hétérosexuelles et deux lesbiennes, parité oblige...

Vincent Lefebvre

La dynastie luxembourgeoise est une brache cadetede nos Bourbons de Parme. Le grand-duc héritier aurait, dit-on, des intentions de contre-attaque...

Les bourbon-Parme assument la vendetta capétienne anti-moderne

Un grand-duc héritier dissident ?



LE PRINCE HÉRITIER POURRA-T-IL TUER LE SERPENT ?

Pour en finir avec le capitalisme luxembourgeois qui opprime sa famille depuis un siècle et demi, le Grand-Duc héritier n'aurait qu'à jeter l'actuelle constitution par la portière et en appeler directement, presque à la Bonaparte, à son peuple «luxembourgeois de souche» qui, au Grand-Duché comme ailleurs, se sent profondément abandonné et trahi par le «système» et «l'élite» si bien incarnée par Xavier Bettel. C'est cette jonction entre le Grand-Duc héritier du Luxembourg et son peuple, par esprit de résistance ouverte à l'oligarchie libérale, qui est scruté à Rome par le pape François, lui-même à la recherche d'un front de rupture politique réelle avec la «tyrannie des banques et de l'argent». Le pape aurait fait dernièrement des confidences surprenantes en ce sens, affirmant que «le Luxembourg est devenu le noeud de tous les combats en Europe»...

Le Grand-Duc Guillaume pourra-t-il donc réformer bientôt son Etat, le nettoyer de l'intérieur afin de constituer pour tous les francophones et européens un exemple visible et inspirant ? Ce serait de toute manière beaucoup plus facile pour lui que pour un autre qui aurait, lui, à se saisir d'abord de l'Etat, alors que le jeune prince peut certainement déjà compter sur le soutien de son armée et de sa police que ni les banques ni les bars gay de Luxembourg-Ville n'impressionnent suffisamment... Après tout, Guillaume fut assermenté en décembre 2002 comme officier de l'armée luxembourgeoise et le jeune prince porte le grade de major... Alors, un putsch dynastique ?

Par Joseph Joly

Si le roi d'Espagne, si démonétisé en un seul safari de son père Juan Carlos, est encore abrité par une majorité conservatrice ; et si le roi des Belges est protégé paradoxalement par l'interminable opposition haineuse entre Flamands et Wallons, la maison Grand-Ducale est la première monarchie catholique traquée... Tapie au fond du palais Grand-Ducal, elle ne bouge pas, reste silencieuse et fait la morte. Mais ses ennemis déclarés sont allés maintenant trop loin. Chacun les a vu. Il leur faut finir le travail. La normalisation des princes luxembourgeois est à l'ordre du jour. Les derniers pouvoirs du souverain et son fort crédit gagné auprès de la population insupportent dorénavant le système qui s'est démasqué après un siècle et demi d'hostilité larvée faussement respectueuse.

Alors que son père, le Grand-Duc Henri, semble être tenu par ce qu'il croit être son obligation de réserve, tout espoir d'échapper à la traque et de reprendre l'offensive repose visiblement sur les épaules du Grand-Duc héritier Guillaume.

Son premier acte politique majeur fut une réussite. Désespérant de trouver une épouse dans le village désormais très rétrécis des princesses de maison souveraines, le jeune prince a choisi un mariage sage et catholique avec une jeune femme de l'aristocratie wallonne. Son engagement catholique est connu et confirmé par son comportement personnel lors de son passage à l'Institut de Sciences politiques d'Angers où le prince termina son cursus dans l'incognito et en ne se liant qu'à des étudiants aussi catholiques que lui dans l'esprit «JMJ».

Avec Stéphanie de Lannoy, Guillaume, comme tous les Bourbon-Parme avant lui et comme ses propres parents, parlera français à la maison. Il parle en outre couramment l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

Membre du Conseil d'Etat depuis le 24 juin 2005, le prince Guillaume assiste régulièrement aux séances plénières ainsi qu'à différentes commissions. Il est également membre du conseil d'administration de la "Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse". Convaincu de la nécessité de développer de nouveaux modèles économiques, le Grand-Duc héritier porte un intérêt tout particulier au concept de "social business" et aux activités de microfinance. Il aurait également porté son intérêt pour le neutralisme suisse dans lequel il a fait ses études secondaires...

Ses amis le disent intéressé par la traduction en politique de ses goûts littéraires anti-modernes. Il faut dire que le principal de sa formation lui a été apporté par le scoutisme catholique qui est comme une fusion entre catholicisme et nature. Si bien qu'à l'été 1997, le prince Guillaume participait en sa qualité de membre du mouvement scout luxembourgeois à un camp humanitaire au Népal.

Les différentes indiscretions qui filtrèrent de son passage à Angers montre un «fils de Saint Louis», sympathique et ouvert mais également intéressé par la politique, l'économie et la philosophie.

Ces mêmes indiscretions le décrivent également comme profondément choqué par la traque dont sa famille fait l'objet, mais aussi par la mutation sociétale accomplie ces dernières années au pas de charge par les milieux maçonniques et «gay friendly» du petit Parti Libéral. Certaines sources font état de relations conservées par le prince avec des cercles catholiques angevins fortement mobilisés en France par la «manif pour tous».

Reste que le Grand-Duc héritier sait depuis 2008, depuis le refus de son père de signer la loi légalisant l'euthanasie, que le monde parlementaire luxembourgeois n'a qu'un seul roi : l'argent.